

STÉRILISATION ET PRISE EN CHARGE DES DÉCHETS MÉDICAUX

by *santest*



Dans l'organisation de la lutte contre les infections nosocomiales, il s'agit d'apporter les connaissances théoriques et pratiques afin de maîtriser les circuits de stérilisation et de traitement des déchets médicaux.

Objectifs

- Maîtriser l'ensemble du processus de préparation des dispositifs médicaux stériles.
- Comprendre les enjeux de la « stérilité » des dispositifs invasifs.
- Améliorer les relations prestataire/client

Contenu de la formation

- La stérilisation : Définition, Différents modes de stérilisation.
- Contexte réglementaire : Textes juridiques, Certification HAS.
- Hygiène et prévention des infections : rappels : Notions de microbiologie et d'épidémiologie, Infections des infections associées aux soins (IAS).
- L'unité de stérilisation : Locaux et réalisation technique, équipements et matériel, dispositifs médicaux de classe 1 : instruments.
- Personnel : Rôle et missions, tenue et comportement, hygiène des mains, précautions standards, prévention des AES.
- Process de préparation des DMRS : Prévention du risque de transmission de MCJ, pré désinfection, rinçage, différents types de lavage, séchage, contrôles, conditionnement, traçabilité à l'instrument, chargement de l'autoclave, contrôle du cycle de stérilisation, libération des charges, transport stockage, gestion des péremptions.

Méthodes pédagogiques

Méthodes actives et participatives avec exposés théoriques.
Une documentation pédagogique sera mise à disposition de chaque participant.

Évaluation

Une évaluation en fin de formation sous forme de questionnaire individuel permet de mesurer l'atteinte des objectifs et la satisfaction des stagiaires. Un tour de table en début et fin de formation sera également effectué

Attestation du suivi de la formation

Cette formation donne lieu à la délivrance d'une attestation individuelle à son issue.

Public : Tout public

Aucun prérequis.

Durée : 1 journée de formation soit 7h

Tarif : sur devis, nous contacter

Délais d'accès : 1 mois sous réserve de disponibilités communes